

LA NUIT DE L'EAU :

LE DÉFI



Avec votre entreprise,

relevez Le Défi pour les Enfants du Togo !



Les 13 et 14 mars 2015





La Nuit de l'Eau : Le Défi

UN ÉVÉNEMENT DE LA NUIT DE L'EAU DÉDIÉ AUX SALARIÉS D'ENTREPRISE

- En 2008, la Fédération Française de Natation s'engage auprès de l'UNICEF France et crée « **La Nuit de l'Eau** » en écho à la journée mondiale de l'Eau.
- Les objectifs de cet événement sont d'une part de sensibiliser aux problématiques liées à l'eau, et d'autre part de collecter des fonds pour les enfants du Togo.
- En 7 éditions, la Nuit de l'Eau a permis de collecter plus de **1 000 000 euros** directement affectés au programme **Eau et Assainissement au Togo**.
- Pour fédérer les salariés d'une même entreprise autour d'un événement sportif et solidaire, la Fédération Française de Natation et l'UNICEF France ont créé en 2011 à Puteaux **Le Défi de l'Eau**.
- Lors des trois premières éditions, le Défi a permis de collecter près de **114 000 euros** grâce à l'implication de salariés motivés.
- **L'objectif cette année est de collecter plus de 50 000 d'euros grâce à vous !**

QUELQUES CHIFFRES

- **5 400 euros** pour installer un point d'accès à l'eau potable, lavabos et latrines séparées filles/garçons
- **4 600 euros** pour une citerne servant à récupérer l'eau de pluie de 5m³
- **1 500 euros** pour la formation des enseignants et membres du Comité de parents d'élèves aux bonnes pratiques liées à l'eau, l'hygiène et l'assainissement
- **250 euros** pour soutenir l'introduction dans le programme scolaire de modules sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement
- **Financer un programme dans une école au Togo = 11 500 euros.**

✓ La somme collectée lors de la dernière édition a permis la mise en place du programme WASH (Water, Sanitation and Hygiene) dans **28 écoles** au Togo, pour **10 144 enfants**



UN CHALLENGE SPORTIF ET SOLIDAIRE OUVERT À TOUS



Comment ça marche ?

- Chaque participant s'engage à nager pour les enfants du Togo le 13 ou le 14 mars 2014
- Il doit démarcher son entourage (amis, famille, collègues) afin de réunir un maximum de dons via internet.
- Les dons sont **déduits fiscalement à hauteur de 75%**. Après réduction fiscale, **un don de 50€ ne coûte réellement que 12,5€.**

Avantages pour votre entreprise :

- Engagez votre entreprise aux côtés de l'UNICEF pour améliorer l'accès à l'eau potable
- Fédérez vos équipes autour d'un projet ludique et porteur de sens
- Bénéficiez d'un retour très positif en terme d'image grâce à cet évènement unique

Ils parrainent la Nuit de l'Eau :



Camille Lacourt



Laury Thilleman

UN ÉVÉNEMENT COHÉRENT POUR VOTRE ENTREPRISE

- L'UNICEF France et la Fédération Française de Natation vous accompagnent avant et pendant l'événement, en cohérence avec vos objectifs en marketing et communication :
- **Avant l'événement :**
 - **Recruter et animer une équipe de salariés-nageurs** de votre entreprise, avec abondement éventuel de votre entreprise
 - **Promouvoir l'événement** dans vos propres supports de communication, interne et externe
 - **Inviter vos collaborateurs** à venir encourager
- **Le Jour J**
 - **Accueillir vos collègues qui viennent nager**, dans un esprit festif et solidaire
!

LE DÉFI EST CONÇU POUR VALORISER LES ENTREPRISES PARTICIPANTES

- Chaque équipe d'entreprise disposera d'une **page en ligne** qui regroupera l'ensemble des collaborateurs participants au Défi.
- **Des photos et des vidéos peuvent être produites le jour de l'événement** et fournies aux entreprises pour leur communication interne.
- Les entreprises seront **mises en avant sur les réseaux sociaux et sur la page de collecte** dédiés à l'événement.
- **Deux Challenges** récompenseront les entreprises les plus mobilisées :
 - Le **Challenge du nombre** qui mettra à l'honneur les entreprises qui auront réuni le plus de collaborateurs
 - Le **Challenge de la collecte** qui mettra à l'honneur les entreprises qui auront réuni le plus de fonds pour les projets de l'UNICEF



COMMENT PARTICIPER? OPTION 1



- ✓ C'est simple et rapide!
- ✓ Connectez-vous sur le site <http://team.unicef.fr/events/defi-de-l-eau>
- ✓ Cliquez sur « **créer ma page de collecte** » et suivez les étapes de la création de votre profil!



COMMENT PARTICIPER ? OPTION 2

- ✓ Votre entreprise peut s'engager financièrement en mobilisant ses salariés autour d'un projet solidaire :
- ✓ L'entreprise réserve un créneau de 30 min pour ses salariés.
- ✓ Et l'entreprise convertit ensuite le nombre de longueurs nagées en euros.
- ✓ 1 longueur = XX euros (à définir avec l'entreprise)



Votre contact UNICEF:

Matthieu de Lamare

01 73 01 17 22

mdelamare@unicef.fr

